

**SYNTHÈSE
RÉGIONALE**

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Cette fiche synthèse présente un résumé de certains enjeux régionaux ayant émergé pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Ces résultats sont issus d'une étude (Flynn, Cousineau et al., FRQSC 2017-2020) portant sur les liens entre l'itinérance et la violence de la part de partenaires intimes, effectuée en partenariat avec :

- le Réseau Solidarité Itinérance du Québec,
- Relais-Femmes,
- la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes,
- le Réseau des Tables régionales de groupes de Femmes du Québec.

Les données contenues dans ce document proviennent de cinq entrevues individuelles de type récit de vie qui ont été faites avec des femmes dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean ainsi que d'un groupe de discussion réalisé auprès de six d'intervenantes et de gestionnaires de la région provenant de plusieurs groupes de femmes.

Synthèse rédigée par Mélissa Cribb et Julie Godin

Dirigée par Catherine Flynn

Mise en page par Mariel Assante

PORTRAIT DES FEMMES RENCONTRÉES

L'âge des femmes se situe entre 21 et 81 ans. On y retrouve différents scénarios d'entrée dans l'itinérance. Trois participantes ont vécu une imbrication de quelques relations intimes violentes et de périodes d'itinérance, et ce, dès l'adolescence. Pour 2 participantes, l'entrée dans l'itinérance se fait à l'âge adulte et est fortement associée au fait de vivre de la violence conjugale soit à la suite des tentatives de quitter un conjoint violent, soit à la suite d'une séparation.

Nota bene : Tous les noms des participantes ont été remplacés par des noms fictifs



Financé par :

Fonds de recherche
Société et culture



QUAND LE MANQUE D'ACCESSIBILITÉ AUX RESSOURCES ET L'ORGANISATION DES SERVICES COMPLEXIFIENT L'EXPÉRIENCE DES FEMMES ET LA PRATIQUE DES INTERVENANTES.

L'absence ou le manque de ressources d'hébergement en itinérance et en violence conjugale ainsi que le nombre de places limitées dans celles qui existent sont des difficultés rapportées fréquemment par les intervenantes et certaines participantes.

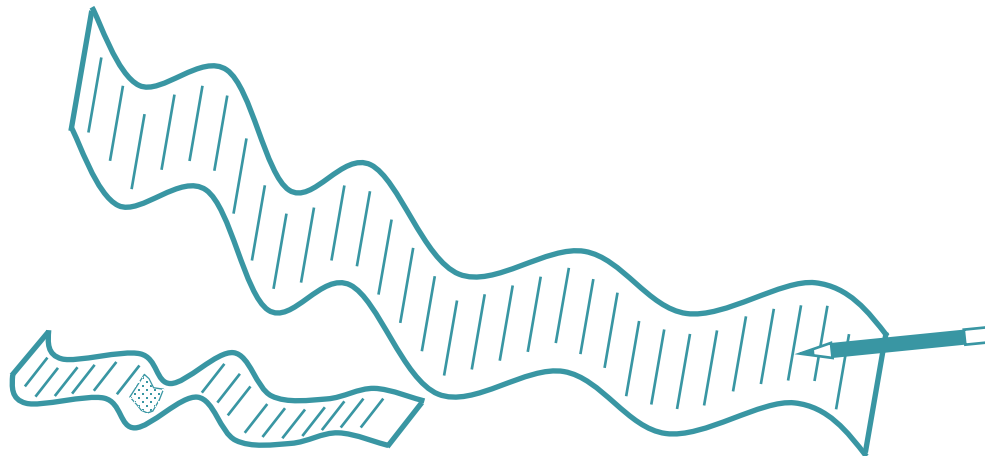
« Parce que c'est ça que je veux dire, juste le lit de crise il y en a un, je veux dire. Il est presque, c'est ça. Puis les gens qui sont en situation d'itinérance que tu, tu dis ben à Alma il n'est pas disponible, veux-tu qu'on regarde ailleurs sur le secteur, ben non j'ai pas envie d'aller m'isoler à Dolbeau, j'ai pas envie d'aller m'isoler à La Baie, parce que mon réseau social, le peu de réseau social que j'ai est ici. »

Participante, Groupe de discussion

« I: Il y a-tu une raison pour laquelle tu es allée à [maison d'hébergement] avant de venir ici?

P: Euh... [pause]. Parce qu'il n'y avait pas de place ici non plus. J'ai appelé à [maison d'hébergement], puis là je me suis fait mettre dehors parce que j'ai découché puis que j'ai fait une rechute là. »

Agathe



La lourdeur administrative et les délais du réseau et des ressources contribuent également à complexifier le travail des intervenantes et l'expérience des femmes.

« Veut veut pas ça a amené une dynamique différente, mais maintenant, il y a quand même des gens qui sont fixes, mais avec la coordo qui s'occupe du Saguenay-Lac-Saint-Jean, qui doit tout étaler le service d'une telle manière, je pense que ça aussi c'est un élément qui est difficile, je parle de, moi je parle de carré. Bon, faut appeler pour tel service dans tel carré, si elle ne fit pas dans le carré ben tu essaies dans un autre, c'est quoi le bon carré, moi en tout cas, ça c'est des défis difficiles. C'est pas évident. »

Participante, Groupe de discussion

« Ce qu'on se bute souvent c'est au niveau des délais. Tu parlais de remplir un formulaire, mais c'est de faire remplir quelqu'un sur le lit de crise, le seul lit de crise à Alma, ça c'est quand il est disponible, puis quand la personne est volontaire, puis quand la personne cadre dans le service parce que c'est souvent quelqu'un qui est en consommation, qui n'est pas stable bien elle ne pourra pas rentrer sur le lit de crise, va falloir qu'elle aille à l'hôpital. »

Participante, Groupe de discussion



DES OBSTACLES QUI FREINENT LA SORTIE DE L'ITINÉRANCE ET REVICTIMISENT LES FEMMES.

La pauvreté touche la majorité des femmes rencontrées au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Les délais et l'accès à l'aide sociale sont des difficultés majeures mentionnées par un grand nombre d'intervenantes et de participantes qui contribuent à les maintenir dans la pauvreté et l'itinérance.

« Mettons que la personne rentre sur le lit de crise, bien c'est un lit de crise de 7 jours. Si je fais une demande d'aide sociale, ça prend des délais d'à peu près 10 jours. Même si la personne voudrait se trouver autre chose après son 7 jours, ça, c'est un maximum de 7 jours là. En sortant de là, elle n'a pas plus de nouvelles de l'aide sociale. »

Participante, Groupe de discussion

« C'est encore le principe de l'œuf et la poule. Dans le sens où elle a besoin de demander de l'aide sociale, mais elle a besoin de ses cartes, mais faut qu'elle les paye! Faut qu'elle paye sa demande de carte, mais elle n'a pas de sous! Elle a besoin de sous pour faire sa demande d'aide sociale, bien ça tourne! »

Participante, Groupe de discussion

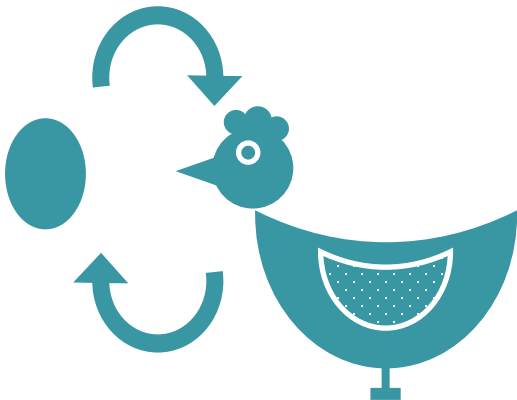
Les critères d'accès serrés des différentes mesures d'aide financières complexifient les recours auxquels les femmes peuvent avoir accès.

« Et c'est vrai là, toi tu viens de me dire que la dernière option possible, parce que j'avais demandé du bien-être social, ils ne voulaient pas me le donner non plus parce qu'ils disaient que j'avais un cours à l'université dans le temps quand j'étais en maison d'hébergement, ils n'ont pas voulu m'en donner, ils m'ont dit : «Lâche et donne-moi une preuve comme quoi que tu as lâché l'université». Mais j'ai dit : J'ai déjà payé les cours. Il dit : «Non, il faut que tu sois disponible de 8 à 4 du lundi au vendredi pour avoir du chômage.» Alors non, en plus le BS m'a dit: «Bien non, il faut que tu sois disponible du lundi au vendredi pour avoir du BS.» Tu as les prêts et bourses, mais les prêts et bourses calculent l'année d'après, alors lui il faisait 50 000\$ par année, moi je n'avais plus rien là. [...] Alors voilà, c'était vraiment une situation que tu es juste dans la marde jusqu'aux oreilles et le système a fait en sorte que tu restes dans la marde. »

Jackie

« Oui. Ça a été dur d'avoir de l'aide sociale à cause que je n'avais pas ma carte d'assurance maladie et que je n'avais pas de preuve d'identité. À cause de ça, ma première demande d'aide sociale que j'ai faite ici a été comme refusée. Parce que je n'avais pas été identifiée. »

Maxim



Ensuite, le manque d'accès à des logements abordables est également une difficulté importante vécue par plusieurs participantes, ce qui les maintient dans l'itinérance et la violence.

« Là j'essayais de trouver un logement, je n'en trouvais pas nécessairement au prix que je voulais et là lui il était rendu plus là. Il m'avait comme mis sur le mur et il a dit : «Tu en mérites une tabarnak ma fille.» C'était vraiment rendu... je lui avais dit, j'ai dit: «Frappe-moi.» J'attendais tellement qu'il me frappe, juste pour avoir une preuve. J'ai appelé la police parce que cristi j'ai eu peur. Là il est parti en char vite. Ils m'ont dit: «Bien là, il faudrait que tu partes, au pire part, mais il ne t'a pas frappée, on ne peut pas rien faire, on ne peut pas l'arrêter et même si je le mets en prison en fin de semaine admettons, il revient.» J'ai dit: Je n'ai pas de place où aller, je fais quoi? »

Jackie

« Puis louer une chambre aussi c'est rendu hyper dispendieux là, c'est ça. C'est de rembourser le loyer en fait plus tu es au centre-ville, plus c'est cher, plus tu t'éloignes, mais plus tu t'éloignes plus tu tombes dans des déserts au niveau des marchés... au niveau des épiceries, plus tu t'isoles aussi, parce que tu n'as pas de voiture, parce que tu, tu peux pas revenir à Alma faire des commissions, ou tu deviens comme dépendante de quelque chose ou de quelqu'un. »

Participante, Groupe de discussion

De plus, les procédures afin d'obtenir un logement abordable et adéquat excluent souvent les femmes vivant une situation d'itinérance et de violence.

« L'OMH est dans l'obligation de, lorsque tu es dans une situation de violence conjugale, de te mettre en priorité, en tout cas il y a comme une clause si je ne me trompe pas [...] J'ai eu une référence de [maison d'hébergement] pour justement comme quoi je ne pouvais pas retourner à [nom d'une ville] pour ma sécurité et versus et qu'il y avait même des rapports de police qui venaient appuyer ce fait là. Ils m'ont dit : «Peu importe», et ils n'ont pas le droit là, mais ils l'ont fait pareil, «peu importe, tu es à [nom d'une ville], si tu veux un logement subventionné, il faut que tu ailles à [nom d'une ville], sinon il faut que tu restes ici, nous on demande que tu sois minimum 12 mois sur le territoire en deux ans pour avoir le droit à un logement subventionné, après on va te mettre sur la liste. »

Jackie

« C'est toujours des délais, c'est toujours laborieux, c'est toujours, c'est ça tu te buttes toujours à quelque chose. Et faire une demande à l'OMH c'est la même affaire, c'est des gymnastiques pour faire la démonstration puis je comprends la démarche, mais quand tu demandes à quelqu'un qui vit une itinérance de, de, d'amener son rapport d'impôts, de ...je veux dire à un moment donné c'est comme, c'est des affaires que tu fais comme «Non, je ne suis pas capable de fournir ça, une preuve de résidence de l'année passée. »

Participante, Groupe de discussion

Enfin, certains propriétaires de la région profitent de la vulnérabilité des femmes en situation de pauvreté en les exploitant financièrement.

« Il y a aussi des propriétaires, faudrait pas dire, bon, un particulier, je te regarde, qu'est-ce que vous voulez. Tsé qu'il y a plein de logements, plein de chambres, c'est pas toute salubre, qu'ils refusent personne, c'est ben fin, ben correct, mais les gens deviennent un, très dépendants et redevables envers cette personne-là, dans un espèce de ..., il y a un contrôle-là qui s'exerce autour de cette personne-là qui est bien, «ah il me sort tout le temps de la chnoute», il va gruger leurs chèques, il va ..., un gros contrôle. »

Participante, Groupe de discussion

DES VIOLENCES INSTITUTIONNELLES PARTICULIÈREMENT PRÉSENTES ET INTENSES.

Certaines institutions, dont la DPJ, invisibilisent les besoins et les difficultés vécues par les femmes pour s'arrêter à une certaine étiquette.

« Ouais ce que, bien ce que je ressors de cela puis d'à peu près toutes les situations où il y a des multiples problématiques, dont l'itinérance, c'est la perte de crédibilité de la femme, complètement. Tsé juste la situation des bibittes-là, c'est des femmes qui ont pas de crédibilité, c'est nécessairement eux autres. S'il y a une problématique de santé mentale, ou qu'il y a de la consommation, nécessairement, c'est ça l'étiquette qu'elles portent. »

Participante Groupe de discussion

« Tu sais l'étiquette qu'elle porte dans l'évaluation de la DPJ, essayes pas de lui enlever. S'ils t'ont, s'ils l'ont taguée conflit de séparation par exemple ou quoi que ce soit, même si l'intervenante elle le sait que c'est de la violence post-séparation, est collée à son étiquette, pis elle, il faut, elle va travailler avec un conflit de séparation. Tu n'es pas capable de défaire ça, une évaluation du centre jeunesse. Même s'il se rend, en tout cas, qu'on, peu importe les preuves, qu'on peut leur amener, ils se sont trompés, c'est ça qui est collé. Pis c'est, c'est jamais à l'avantage des femmes en tout cas ou très, les situations de conflit en tout cas c'est jamais à l'avantage des femmes. »

Participante Groupe de discussion

Ce processus d'étiquetage et d'exclusion pouvant même repositionner les femmes dans des situations de vulnérabilités et de violence, faisant même porter une partie de la situation sur les épaules des femmes.

« Je trouve ça aberrant qu'une personne qui fait, qui met une autre personne dans une telle situation, qu'on m'oblige à avoir des contacts, surtout la DPJ notamment. Dans ma tête, c'est comme ok tu m'obliges à avoir des contacts réguliers avec cette personne-là qui m'a longtemps mise en danger et qui va me remettre éventuellement en danger. »

Jackie

« Quand la DPJ est rentrée dans le dossier, eux autres ne reconnaissent pas la violence conjugale que j'avais subie et le système de précarité, d'itinérance et de tout le tralala. Eux même m'accusaient d'être trop rigide avec monsieur et que je l'empêchais de voir l'enfant. »

Jackie

